



**COUNCIL OF
THE EUROPEAN UNION**

Brussels, 28 March 2012

8321/12

**PE 132
ECO 40
FIN 232
ECOFIN 304
EF 83
INST 248
JUR 183**

NOTE

from:	General Secretariat of the Council
to:	Delegations
Subject:	Meeting of the Committee on Economic and monetary Affairs (ECON) Brussels, 21-22 March 2012

The meeting was chaired by Mrs. Bowles, ALDE, UK. The agenda was adopted (item 1).

**2. Exchange of views with Mr. Algirdas Šemeta, Commissioner for Taxation and
Customs Union, Audit and Anti-Fraud**

In the framework of the structured dialogue between Commission and Parliament on fiscal issues, Commissioner Šemeta informed MEPs on the state of play of Council discussions:

- on the draft legislation on a financial transaction tax (FTT), noting that the Presidency had accelerated work on this file, that the first reading of the proposal had been completed and that the Presidency had committed itself to pursue work both at technical and political level; that the Commission needed the support of the Parliament;
- on a future VAT own resource, he referred to the EP comments on the Commission's Green paper, to the Commission Communication of December 2011 and indicated that the DK Presidency intended to adopt Council Conclusions;

- on the European Semester and taxation issues, he indicated that the Commission was analyzing the Member States' tax systems and that the Commission would issue Country specific recommendations based on National Reform Programmes in due course;
- on further work to be done in 2012 to make progress on the 2011 package, issues such as double taxation etc.
- on implementation of VAT strategies and a fast-reaction mechanism to fight against VAT fraud, and the intention to create a tripartite forum reuniting the Commission, the national tax administrations and the business community;
- on the report on the task force work in Greece and efforts to be made on taxation issues, notably tax collection and tax avoidance, the reshaping of the tax administration, improvement of audits, assessment of risks etc.

On behalf of political groups :

In answer to Mr Gauzès, EPP, FR as to the need to ensure equal tax treatment of numerical and non-numerical cultural and arts works, the Commissioner referred to the reduced VAT rates based on objective criteria, notably the one according to which similar works should be treated in an equal way. He indicated that the Commission would come back to these issues in 2013.

Mrs. Podimata (S&D, EL), rapporteur on the proposed **FTT legislation**, praised Mr Semeta for not giving in to pressure from some Member States to move towards other taxation models for the finance sector. She indicated that the draft EP report might be adopted in May and wondered why the Commission had not yet published its additional impact assessment, which the EP needed to complete its assessment on the proposal. She also referred to the issues of tax evasion and avoidance, the cost of which was up to one trillion euros at EU level, and asked about the expected Commissioner's contribution ahead of the European Council meeting in June.

In responses, Commissioner Semeta indicated that the initial impact assessment was sufficient to legislate and would not itself to be changed, but that the additional one would clarify a number of assumptions and would be presented to the Council ahead of the next Working Group's meeting in April before being made public.

He indicated that the analysis would include issues such as relocation rules, cascading effects, pension funds etc. On a letter by nine Member States asking for work on this file to be accelerated, he indicated that the Presidency had taken of this invitation into account; that nine was exactly the number of MS required to proceed with enhanced cooperation, but that the working assumption should be that progress ought to be made at 27. Mr Semeta did however not totally exclude FTT legislation applying to just a part of the EU. He noted that the financial lobby seemed unable to supply figures to substantiate their claims that an FTT would have a very damaging impact. On the report to be prepared ahead of the European Council, he indicated that his services' contribution would include concrete proposals on improving taxation policies and fighting tax heavens.

In answer to Mr. Schmidt, ALDE, SV, who asked whether it was possible for just a few Member States to move ahead on the setting up of a **common consolidated corporate tax base (CCCTB)** through enhanced cooperation and to Mr. Lamberts, Greens/EFA, BE who referred to a common French-German initiative for a CCCTB, Mr Semeta indicated that work on the CCCTB would continue at Council level whatever progress FR and DE made on their initiative; that the Commission was not directly involved in this bilateral initiative, but that the Council had been informed on progress made in this context; that such a CCCTB would produce positive effects on the internal market; that the issue of minimum rates should remain a MSS' competence; and that indeed enhanced cooperation was an option. Referred to the Parliament's amendments arguing for mandatory elements to be part of the CCCTB, he further advocated an optional system since not all businesses are involved in cross-border operations and SMEs should not be placed under additional burdens just because they only operate locally.

In answer to Mr. Lamberts, Greens/EFA, BE and Mr. Schountis, GUE/NGL, EL on the issue of **tax evasion in Greece** and the offer by the president of the Commission Mr. Barroso to help Greece to recover evaded taxes via the negotiation of an agreement with Switzerland, Commissioner Semeta noted that substantial progress on tax collection had already been made in Greece, with results of tax collection last year way above the initial targets.

He indicated that one of the major problems had been the long dispute settlement mechanisms on tax collection. In answer to Mr. Schountis, GUE/NGL, EL on the high taxation levels for people with low income in Greece and the need to reform the fiscal system in this country, the Commissioner's view was that it was up to Greece to reform its taxation system since the design of taxation systems was a sovereign competence of the Member States, and that the task force could then help on implementation. He indicated that his services were working hard to help Greece improve it, and that they would further identify weaknesses and make recommendations for improvements in due course.

On **bilateral savings taxation agreements with Switzerland**, MEPs (Mrs. Bérès, S&D, FR, Langen, EPP, DE) asked about what information the Commission had about a number of Member States negotiating tax agreements with Switzerland bilaterally and to what extent the Commission considered these to be in compliance with the treaties. Mr Semeta insisted that any such bilateral deals needed to respect EU competences. Mr. Giegold (Greens/EFA, DE), said that the planned German-Swiss agreement was "effectively stalled" for the moment.

In answer to Mrs. In't Veld, ALDE, NL who complained about the lack of transparency on EU-US negotiations on FATCA, the Commissioner indicated that his services' endeavour was to improve the implementing modalities of the existing provisions with regard to data protection issues, but that the Commission did not have a formal mandate to negotiate with the US.

More broadly, on tax evasion, Ivo Strejcek (ECR, CZ), asked whether tax fraud was not best tackled by lower taxes and simpler rules. Mr Semeta replied that this was not the case, as even low tax regimes experienced tax fraud. The Commissioner also considered that lowering taxes was not an easy task in the current context of crisis.

The Chair indicated that the next exchange of views in the context of the structured dialogue would take place in September or October. Next steps include the followingg

- Vote on the legislative proposal for a CCCTB on Wednesday 21 March.
- Vote on the FTT proposal in late April.

3. Annual financial statements, consolidated financial statements and related reports of certain types of undertakings

Items 3 and 4 were taken together.

The Rapporteur for the opinion Mr. Klinz (ALDE, DE) (Responsible committee: JURI) presented his draft opinion. He indicated that the objective of the Commission proposal was to merge the two directives into one, with the objective of reducing the administrative burdens on SMEs. He referred to the proposed new classification of businesses, and to a common data base which would lead to an administrative simplification.

On country by country reporting, he considered that all big companies should be included in the draft provisions and that the draft legislation should not focus exclusively on companies rated on the stock exchange, as corruption and bribery were taking place in all economic sectors.

4. Amendment of Directive 2004/109/EC on the harmonisation of transparency requirements in relation to information about issuers whose securities are admitted to trading on a regulated market and Commission Directive 2007/14/EC

The Rapporteur for the opinion Mrs Pietikäinen (EPP, FI) (Responsible committee: JURI) indicated in presenting her draft opinion that the proposal was about filling the gaps in existing legislation by broadening its scope, changing definitions to tackle issues of illicit transfer flows, transfer mispricings and other corruption practices which create an uneven playing field. She advocated widening the scope of the Commission proposal to unlisted companies and lowering the threshold on cross-border operations.

Mr. Mitchell, EPP, IE expressed strong support for the views expressed by the rapporteurs, agreed to exempt SMEs from reporting, expressed support for the suggestion to extend the scope to non-listed companies, referred to the suspicions of large-scale corruption in the developing world related to the EU extractive industry companies operating there and made a strong plea for promoting a change in these practices and putting an end to "unethical behaviour" by some companies.

Mr. Canfin, Greens/EFA, FR indicated that fiscal losses for developing countries related to corruption practices amounted to ten times the sums of ODA provided to the developing world and welcomed the Commission proposal to tackle these issues. He expressed support for the extension of the scope of the legislation, and for the transparency criteria. He advocated rules applying across the board and expressed disagreement on amendment 23 as proposed by the Rapporteur Klinz.

Mr. Eppink, ECR, BE expressed support for the review, the country by country reporting and proposed simplification, as well as for the two reports and suggested some further fine-tuning of the proposed legislation.

Mr. Klinz on behalf of Mr. Haglund, ALDE, FI expressed support for the objectives and the extension of the scope of the legislation while adding a point of caution on the proposed levels of sanctions. He suggested leaving more margin for manouver to the Member States.

Mr. Giegold, Greens/EFA, DE expressed support for the proposed review, while disagreeing in particular on the wording of Articles 6 and 7.

The Commission representative highlighted the efforts made toward simplification, which are expected to be beneficial to some five million small businesses in Europe. He stressed the difficulties encountered with regard to electronic reporting, clarified the objectives of the country by country reporting, and referred to the US Dodd's Franks Act as aiming at the same results. He expressed reservations with regard to some elements proposed by the Rapporteur and advocated a gradual approach with a scope limited to the extractive industry in order to ensure the effectiveness of the proposed legislation.

- **Deadline for amendments : 24 April.**

5. Extension of the geographic scope of the EBRD to the Southern and Eastern Mediterranean

The rapporteur Mr. Binev (NI, BU) presented his draft report. He referred to some concerns with regard to the effectiveness and transparency of the EBRD functioning and to the risks related to the allocation of funds to countries in times of crisis, including the one of financing oppressive regimes. He also considered that the extension of the scope of the organization should not affect its involvement in the current target countries.

The shadow rapporteurs overall welcomed the draft report and stressed the valuable role played by the EBRD so far, while referring to a number of concerns as to the way the EBRD operates. Some MEPs suggested encouraging cooperation between the EBRD and other international organizations or institutions, notably the EIB, in order for its action to gain coherence and effectiveness; to ensure that the EBRD takes due account of progress on human rights, democracy and the rule of law, as well as of the effects of its proposed contribution on the environment when providing its support in a given country.

- Deadline for amendments 23 March at noon.
- Consideration of amendments 17 April
- Vote: 17 April

6. European Social Entrepreneurship Funds

The rapporteur Mrs. Auconie (EPP, FR) presented her draft report on the above. This was followed by a Public Hearing and the presentations by representatives of NGOs (Big Society Capital and the Schwab Foundation).

The shadow rapporteurs welcomed the report, while asking for some clarifications and raising a number of concerns, notably on the level of the threshold, the raising of funds outside the EU or the overall philosophy of the proposal towards focusing on ensuring a return on investment for investors.

The Rapporteur praised the quality of the Commission proposal and provided a number of clarifications.

7. European Venture Capital Funds

The rapporteur Mr. Lamberts (Verts/ALE, BE) presented her draft report. She considered the draft legislation welcome and explained the way the proposed passport would work. The presentation was followed by a public hearing, in which the need to create incentives for mobilizing venture capital in the EU was particularly stressed.

The shadow rapporteurs welcomed the proposal and the draft report and made a number of considerations and suggestions for improvements to the draft legislation.

The Commission explained the rationale behind the proposals and provided a number of clarifications. He expressed satisfaction at the level of consensus on both proposals by MEPs.

8. Trans-European energy infrastructure, and repeal of Decision No 1364/2006/EC

The rapporteur for the opinion Mr. Lamberts (Verts/ALE) (responsible committee: ITRE) presented her draft opinion on a Commission proposal dealing with the funding conditions and eligibility rules for Trans-European Networks (TENs). She suggested a number of amendments, notably on the link to be made with the priorities of the EU 2020 strategy. She suggested the addition of some rules as she considered that financial discipline should not only apply to governments, but also to markets. The shadow rapporteurs made a number of suggestions for improvements to the draft legislation.

- Deadline for amendments: 11 April
- Consideration of amendments: 30 May
- Committee vote: 30 May

9. Chair's announcements

There were no announcements.

10. European system of national and regional accounts in the European Union

The draft report (Rapporteur: Sharon Bowles (ALDE, UK)), including several amendments, was adopted with 39 votes in favour, 0 against and 2 abstentions.

11. Common Consolidated Corporate Tax Base (CCCTB)

The draft report (Rapporteur: Marianne Thyssen (EPP, BE), including several amendments, was adopted with 35 votes in favour, 7 against and 1 abstentions.

12. Amendment of Directives 2003/71/EC and 2009/138/EC in respect of the powers of the European Insurance and Occupational Pensions Authority and the European Securities and Markets Authority

The draft report (Rapporteur: Burkhard Balz (EPP, DE), including several amendments, was adopted with 37 votes in favour, 5 against and 0 abstentions.

13. Exchange of views with Mr. Michel Barnier, Commissioner for the Internal Market and Services

Le Commissioner Barnier a prononcé le discours repris en Annexe. Il a invité la Présidente à participer au débat public lors de la Conférence en vue sur le système bancaire parallèle ("shadow banking").

La Présidente Mme Bowles a indiqué que la commission ECON préparerait un rapport d'initiative en vue du groupe de travail Liikanen. Elle a indiqué par ailleurs qu'en raison du grand nombre de textes législatifs atteignant la phase du trilogue (quinze en tout), la commission ECON serait contrainte d'établir des priorités pour l'examen des dossiers en cours.

Le Commissaire Barnier a cité à cet égard les priorités suivantes: CRD 4, MIFID, agences de notation, passeport sur le capital risque.

Les rapporteurs fictifs :

M. Gauzès, PPE, FR a estimé que les nouvelles règles visant à supprimer l'interprétation au cours des trilogues paralysait les travaux sur les dossiers concernés et allaient à l'encontre de la démocratie, car les parties prenantes à la négociation sur les différents dossiers devaient pouvoir s'exprimer, via le recours aux interprètes, pour pouvoir peser sur les discussions en trilogue.

Concernant les agences de notation, il a annoncé des propositions novatrices qui pourraient faire avancer le cours des choses.

Mme Ferreira, S&D, PT a reconnu que les dossiers relatifs au shadow banking et au bail-in étaient importants, mais a exhorté à ne pas attendre pour prendre des initiatives afin que les banques commerciales jouent mieux leur rôle de financement de l'économie réelle, qui constituait l'un des problèmes les plus graves, et pour que celles-ci prêtent plus, notamment aux PME, afin de rétablir la liquidité de l'économie. Elle a indiqué que les Etats s'étaient endettés pour les banques et que les contribuables étaient constamment mis à contribution, et qu'il était temps de mettre également de l'ordre dans le secteur bancaire.

Mr Giegold, Verts/ALE, DE a appelé à la mise en place d'un système de garanties d'assurance et à une proposition en vue d'un système de gestion de crises pour le secteur des assurances afin de protéger les consommateurs et les assurés.

Mme Ford, ECR, UK a rappelé la demande de son groupe d'obtenir une étude d'impact cumulatif de la législation communautaire sur l'économie et a demandé si l'UE avait les moyens de réagir rapidement si des effets pervers de la législation communautaire étaient constatés. Elle s'est référée en particulier au secteur des assurances et à un document intitulé "Investir en Europe". Elle a estimé que le livre vert de la Commission sur ces sujets n'allait pas assez loin.

M. Klute, GUE/NGL, DE, en tant que rapporteur sur l'inclusion financière, a estimé que le manque de réponse des Etats membres aux recommandations contenues dans la Communication de la Commission sur le sujet démontrait que l'UE devait légiférer dans ce domaine. Il a posé la question de savoir si le compte de base envisagé dans ce contexte devrait être gratuit ou pas.

En réponse, le Commissaire Barnier a indiqué:

- Concernant l'approfondissement du marché intérieur, tout en reconnaissant que cela ne répondait pas directement à la question de M. Gauzès sur la question de l'interprétation, que la Commission mettait en place un nouveau système de traduction électronique plus performant à la faveur du dossier sur le brevet européen;

- Que l'on retrouvait tous les sujets à traiter dans la liste indicative des activités sur le "shadow banking". Il a estimé qu'il existait un problème global sur le shadow banking, qui représente 35% du marché et est un secteur en croissance. Il a estimé en effet que les régulations en cours, notamment sur la réglementation MIFID allaient réduire la part du "shadow banking", même si cela ne suffirait pas;
- Que le financement de l'économie réelle était en effet la question centrale, et a rappelé la situation critique de la fin 2011 caractérisée par un système interbancaire totalement bloqué. Il a indiqué que la situation s'améliorait lentement;
- Que le chantier des mesures prudentielles dans le secteur des assurances devait en effet être lancé, mais qu'on avait dû en priorité traiter les questions relatives au secteur bancaire et à la crise et que ce secteur n'était pas directement lié aux travaux du G20, qui mobilisaient actuellement beaucoup d'efforts;
- Qu'en effet la question du juste calibrage de la législation était essentielle, y compris pour la législation secondaire, et le préoccupait quotidiennement; que la coopération étroite avec les Etats-Unis, qui couvrait 80% des transactions visait justement à mettre en place un cadre réglementaire équilibré ("level playing field") qui pourrait ensuite être étendu au reste du monde; que les clauses de révision visaient justement à rectifier le tir si nécessaire; que les propositions sur le capital risque, les entreprises sociales, le MIFID et l'allègement des contraintes sur les normes comptables pour les PME visaient à tout cela; qu'un débat prospectif serait ouvert sur de bonnes mesures proactives et dynamiques à mettre en place;
- Concernant l'inclusion financière, a reconnu que la tentative de la Commission de procéder par une méthode de contrat avec les Etats membres n'avait pas été suffisante et que par conséquent la Commission proposerait une législation plus contraignante avant la fin de l'année sur la transparence des comptes et la mobilité des comptes bancaires.

Il a estimé de manière plus générale que la dérégulation pratiquée par le passé avait fait de nombreux dégâts dont l'UE aurait encore longtemps à payer les conséquences avant qu'une nouvelle régulation ne produise pleinement ses effets.

Lors du débat qui a suivi, les députés se sont exprimés pour saluer l'initiative sur les fonds d'entrepreneuriat social (Anconie, PPE, FR); appeler à "fermer le casino" une fois pour toute, notamment en s'attaquant au "high frequency trading" et à aller plus loin sur les propositions de transparence pour les grandes entreprises (Lamberts, Verts/ALE, BE); faire plus pour le financement et la liquidité de l'économie réelle et pour aider à la survie des PME dans ce contexte (Podimata, S&D, EL); réguler l'émission et la vente de CDS après en avoir réglementé l'achat, via des stress tests (Canfin, Verts/ALE, FR); savoir s'il y avait eu la violation de la législation communautaire lors de la vente de la compagnie de télécommunications grecque (OTE) à Deutsche Telekom (Chountis, GUE/NGL, EL); critiquer la proposition de TTF comme néfaste (Lulling, PPE, LU).

Le Commissaire a notamment :

- souligné l'importance de l'économie sociale, qui représente 16% de l'économie totale, couvre des investissements à caractère éthique, solidaire ou social et qui est profitable, mais qui nécessite d'aller plus loin dans l'encadrement juridique et financier;
- estimé que l'objectif était le rétablissement de la confiance dans les services financiers et a assuré s'efforcer de faire avancer les choses de manière réaliste en coopération avec les USA sur le "high frequency trading" en vue de légiférer;
- assuré vouloir introduire de la régulation et de la transparence dans le secteur du "shadow banking" le moment venu, ainsi que dans le secteur des CDS;
- indiqué que ses services procédaient à l'examen des conditions de vente d'OTE mais que cette procédure n'en était pas encore à son terme, mais que la Commission ne voulait pas ajouter de difficultés supplémentaires à la situation de la Grèce, qui traversait une situation exceptionnelle et difficile;

Il s'est dit solidaire des propositions faites par le collège des Commissaires sur la TTF, dont il a estimé qu'elle ne provoquerait pas de délocalisations, qu'elle avait le soutien de nombreux gouvernements et qu'elle donnerait un signal de justice et d'équité aux citoyens.

14. 20 main concerns of European citizens and business with the functioning of the Single Market

The rapporteur for the opinion Mr. Scicluna (S&D, MT) presented his draft opinion. He referred to the gaps between expectation and reality of the possibilities offered by the single market and to the need to lift the remaining obstacles to the good functioning of the single market in the fields of taxation, legislation and implementation.

The shadow rapporteurs welcomed the draft opinion and made a number of suggestions for additions to the current text of the draft opinion.

- Deadline for amendments: 29 March 2012
- Consideration of amendments: 25-26 April

15. Establishment of an action programme for customs and taxation in the European Union for the period 2014-2020 (FISCUS) and repeal of Decisions No 1482/2007/EC and No 624/2007/EC

The rapporteur for the opinion Mr. Stolojan (PPE) presented his draft opinion on a text aiming at merging two programmes: FISCALIS and CUSTOMS. He stated the position of the ECON Committee for keeping the two programmes separated.

The shadow rapporteurs expressed support for this position.

- Consideration of draft opinion: 25 April
- Deadline for amendments : 7 May
- Consideration of amendments: 17 May
- Vote 17 June 2012/

16. Any other business

17. Next meeting(s)

- Monday 26 March, 15:00 - 18:30
- Tuesday 27 March, 09:00 - 12:30 and 15:00 - 18:30

**Point d'étape sur la réforme financière et priorités 2012 Dialogue structuré avec la
Commission Affaires économiques et monétaires
Michel BARNIER, Membre de la Commission européenne, chargé du Marché intérieur et des
Services
Bruxelles, le 21 mars 2012
(check against delivery)**

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs les Députés européens,

La semaine dernière à Strasbourg, la Commission a été interpellée sur l'importance des infrastructures pour la croissance [*par M. Cancian – PPE, IT*]. J'ai été interpellé, ainsi que mon collègue Siim Kallas également présent, parce que le sujet discuté portait sur les infrastructures au sens plein du terme: c'est-à-dire l'ensemble du soubassement, de la plate-forme sur laquelle bâtir une croissance saine.

Mesdames et Messieurs, nous ne pouvons pas nous permettre de construire sur du sable – sur les sables mouvants de la dérégulation ou de l'autorégulation. Ces modèles n'ont pas tenu leur promesse de prospérité pour nos sociétés. Tout ce que nous faisons avec vous, depuis maintenant deux ans, pour remettre des règles, de la transparence, de la responsabilité – de la morale aussi, là où elle avait disparu – c'est pour remettre les services financiers au service de l'économie réelle.

Dans le contexte actuel économique, ceci est plus important que jamais.

Aujourd'hui, nous avons pratiquement mis sur votre table la totalité des textes nécessaires pour mettre en place le cadre demandé par le G20.

Cette réglementation, ce n'est pas moi qui l'ai inventée : elle a été voulue par les plus grandes économies du monde – notamment les plus financiarisées d'entre elles – et notre rôle est de la mettre en œuvre correctement, dans les délais impartis, tout en prenant compte des spécificités du secteur financier européen.

Il faut maintenant prendre le temps démocratique de voter ces textes avec le Conseil.

Je souhaite que nous travaillions ensemble pour qu'au plus vite, au cours de cette année 2012, nous ayons clos le chapitre G20 de Londres, Washington, Pittsburgh.

Mais il ne s'agit là que d'un chapitre.

Il reste bien d'autres pages à écrire pour que les services financiers soient à la hauteur de leur rôle sociétal.

En fait, nous devons aller au-delà des mesures réparatrices de la crise, pour regarder vers l'avant avec des mesures proactives, concernant le "shadow banking", les consommateurs et les réformes potentielles structurelles de nos banques.

J'y reviendrai dans un instant.

Cependant, notre première priorité est de parachever la mise en œuvre de nos engagements du G20.

Cela signifie d'abord adopter plusieurs propositions actuellement en suspens.

Permettez-moi d'en indiquer, télégraphiquement, quelques-unes:

- Vous venez d'adopter la semaine dernière le règlement sur les ventes à découvert et les CDS. Je salue à nouveau votre travail collectif, en particulier celui du rapporteur Pascal Canfin, sur un texte que vous avez renforcé.

- Vous vous apprêtez à faire de même sur les produits dérivés, en adoptant le règlement EMIR. Je vous remercie encore de la bonne coopération, notamment avec le rapporteur Werner Langen, qui a permis une solution très satisfaisante sur l'agrément des chambres de compensation.

Ce que nous sommes parvenus à faire avec EMIR, nous devons en être capables aussi pour la révision des directives MIF et CRD.

- Pour CRD 4, la vigilance s'impose pour préserver le "single rule book". Il est évident qu'il faut de la flexibilité nationale pour les Etats-Membres. Mais cette flexibilité doit être appliquée dans un cadre européen. Je compte sur la bonne coopération avec le rapporteur Othmar Karas et avec tous les rapporteurs fictifs pour assurer un accord qui permettra aux nouvelles règles d'entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2013.

- Sur les propositions MIF, je remercie le Parlement de sa détermination à avancer rapidement sur ce dossier, et notamment le rapporteur Markus Ferber. Il est crucial d'étendre la MIF actuelle à tous les plateformes de négociation alternatives et à la négociation à haute fréquence, ainsi qu'aux marchés de dérivés, sur matières premières notamment.

Nous devons également réprimer les abus de marché sur toutes ces plateformes et sur les instruments financiers de gré à gré, avec des sanctions claires et crédibles. Le travail du rapporteur Arlene McCarthy est très encourageant.

Autre point important, la deuxième révision du cadre pour les agences de notation. J'ai pu apprécier la détermination du rapporteur M. Domenici, qui partage les principaux objectifs de la Commission.

Un mot de la garantie des dépôts: Nous ne pouvons pas nous permettre un enlisement de ce dossier. Je salue votre soutien à notre proposition depuis le départ, et le travail très important du rapporteur Peter Simon. Je compte sur l'esprit de responsabilité de chacun pour renouer avec une discussion constructive sur ce sujet qui nous permettra un accord rapide en deuxième lecture.

L'urgence c'est aussi la pour la Directive Omnibus II. Je partage avec Burkhard Balz - et vous tous - le souci de permettre aux assureurs de continuer d'offrir des garanties et des investissements à long terme. Cependant, il faudra une solution qui sera acceptable pour le Parlement et pour le Conseil. Le vote du Comité de ce matin est important car il nous permet de commencer les trilogues.

Finalement – je vous rappelle que nous avons également, en octobre dernier, fait des propositions facilitatrices pour les entreprises et plus spécifiquement pour les 20 millions de PME européennes. Il faudrait maintenant aboutir sur le passeport pour les fonds du capital risque (rapporteur Philippe Lambert) et les fonds pour l'entrepreneuriat social (rapporteur Sophie Auconie). Les travaux au sein du Conseil sont en bonne voie, et nous devrions pouvoir entamer les trilogues le mois prochain, pour une adoption à l'été.

Et en bonne collaboration avec la Commission JURI, il faudra conclure sur le paquet "entreprises responsables", à savoir les Directives Normes Comptables (rapporteur Wolf KLINZ) et la Directive Transparence (rapporteur Sirpa PIETKÄINEN).

Comme il a été soulevé par le Conseil européen en janvier, Il s'agit la aussi de la législation facilitatrice pour les PME.

Mesdames et Messieurs les députés européens,

En ce qui concerne les propositions à venir - nous sommes maintenant à peu près au bout de notre réflexion sur le cadre de gestion de crise et nous vous présenterons prochainement notre projet. Je sais qu'il s'agit d'un sujet que plusieurs entre vous (Elisa Ferreira, Gunnar Hökmark (future rapporteur)) suivez avec beaucoup d'intérêt.

Le dernier aspect à régler, le plus délicat, est celui du *bail in* et son impact sur les marchés et le coût pour le financement des banques. Nous allons mener une consultation ciblée et rapide sur ce thème afin de déterminer le dernier calibrage de notre proposition.

Comme je l'ai évoqué à l'instant, nous devons aussi toucher l'ensemble des circuits financiers, notamment le système bancaire parallèle (*shadow banking*).

Ces activités de crédit non-bancaire, en pleine croissance, sont en lien direct ou indirect avec le système bancaire, sans pour autant être soumises à une réglementation ou une supervision prudentielle suffisante.

Au niveau mondial, le Conseil de stabilité financière (FSB) est en train de développer des recommandations suite aux G20 de Séoul et Cannes en 2010-2011.

Nous venons donc de lancer cette semaine une consultation qui pourra déboucher sur des propositions législatives si nécessaire. La consultation sera ouverte jusqu'au 1 juin.

Et nous allons organiser une conférence le 27 avril, qui portera sur la réglementation bancaire et la titrisation, les fonds d'investissement, les fonds monétaires et les prises en pension (« repos »).

Le troisième axe de travail pour 2012 sera tourné vers les particuliers, utilisateurs de services financiers.

Reconnaissons-le : il y a un problème de confiance entre les consommateurs européens et leurs banques. Nos concitoyens font trop régulièrement face à des produits financiers qu'ils ne comprennent pas et qui ne correspondent pas à leurs besoins. Cela peut les conduire à payer trop cher pour des produits qu'ils ne voulaient pas ou – plus grave encore – à acheter des produits plus risqués qu'escompté.

Cette situation n'est plus tolérable si nous voulons regagner la confiance des consommateurs envers le monde de la finance.

Nous avons commencé l'année dernière à travailler sur le crédit hypothécaire (rapporteur Antolin Sanchez-Preledo). J'espère que nous pourrons commencer rapidement les trilogues.

Mais cette année, bien d'autres initiatives nous attendent:

Première proposition: Produits d'investissement de détail (PRIPs). C'est un domaine très important, qui représentait quelque 11 000 milliards d'euros fin de 2009. Avec PRIPs, chaque investisseur européen, quel que soit le produit dans lequel il envisage d'investir, reçoit une information simple et de qualité et comprendra les risques et les coûts associés à chaque produit. Dans le contenu, la proposition vise à créer une fiche d'information-type pour tous les produits d'investissement : fonds d'investissement, produits structurés, produits d'assurance incluant certains produits d'assurance-vie. (Rapporteur Pervanche Beres).

Nous devrions présenter notre proposition au cours du printemps.

Nous suivrons le même calendrier pour deux autres réformes importantes, concernant les directives OPCVM (ou UCITS en anglais) et Intermédiation d'assurance.

La fraude Madoff n'a été que l'exemple le plus spectaculaire des limites du système actuel. Nous devons introduire une responsabilité plus stricte pour les dépositaires des actifs dans lesquels les fonds OPCVM sont investis. L'objectif – très ambitieux est que chaque actif "perdu" soit d'une manière ou d'une autre restitué. (Rapporteur Sven Giegold).

Concernant l'intermédiation en assurance (IMD), je compte proposer de vraies avancées en matière de transparence, de gestion responsable des risques et de suppression des conflits d'intérêt.

Nous allons également poursuivre la révision de la directive (IORP) sur les fonds de pension pour renforcer la viabilité de nos systèmes de retraite. Nous poursuivons actuellement notre réflexion, sur la base notamment de l'audition publique organisée le 1^{er} mars dernier. Cependant, nous ne ferons rien qui pourrait pénaliser les systèmes de retraite actuels fonctionnant bien ou empêcher les fonds de pension de jouer leur rôle d'investisseur de long terme. La proposition est prévue pour la fin de cette année.

Ceci me permet de vous annoncer, sur le sujet de l'investissement de long terme et l'investissement dans l'économie réelle qui me tient beaucoup à cœur, que je veux lancer avec mes collègues responsables, un Livre Vert sur cette question. Nous regarderons l'impact de nos propositions de ce point de vue là. Et plus positivement, que pouvons nous faire pour encourager cet investissement? Il est essentiel car sans lui – comment financera-t-on les gros projets d'infrastructure? Les réseaux? Les territoires? La transition écologique? Comment peut-on utiliser au mieux l'investissement potentiel de nos institutions financières comme les compagnies d'assurance ou les fonds de pension? Quel potentiel dans ce cadre pour le capital risque que nous encourageons? Voici les questions que nous devons nous poser pour être prêt à stimuler la croissance de demain.

Dernier grand sujet, les comptes bancaires et les frais y afférents

- Transparence des frais bancaires - nous devons rendre les frais bancaires plus compréhensibles pour les consommateurs, et donc plus faciles à comparer, afin de mieux faire jouer la concurrence au profit des consommateurs. Nous avons lancé hier une consultation publique sur le sujet.

- Mobilité bancaire (*switching*) - pour faire jouer la concurrence, avoir des frais bancaires transparents et comparables n'est pas suffisant. Le consommateur doit aussi pouvoir changer facilement de banque. Malgré les engagements pris par les banques européennes pour faciliter la mobilité bancaire, une étude récente montre que la situation est loin d'être satisfaisante. L'initiative sur les comptes bancaires inclura donc aussi un volet mobilité bancaire.

- Compte bancaire de base - la Recommandation du 18 juillet 2011 a envoyé un message clair aux Etats membres sur les mesures qu'ils devaient prendre au niveau national pour améliorer l'accès aux services de paiement de base.

Notre analyse est en cours sur les mesures prises par les Etats-Membres, et s'enrichira du rapport d'initiative, en rédaction par Jürgen KLÜTE, que vous avez- prévu avant l'été.

Je n'ai pas d'idéologie sur ce sujet : l'important est que les mesures aient des impacts concrets sur la vie des consommateurs. S'il s'avère, malgré la Recommandation aux Etats membres, que la situation demeure insatisfaisante, nous légifèrerons.

Mesdames et Messieurs les Députés européens,

Nous allons continuer d'agir pour avancer vers un marché intérieur des services financiers qui soit fait pour tous les Européens.

Mais au-delà de la diversité des secteurs que je viens d'évoquer, une réflexion est en cours sur la structure même du secteur bancaire, avec le groupe Liikanen, qui rendra ses conclusions vers fin septembre-début octobre.

C'est un sujet difficile sur lequel il faut être prudent, car nous voyons autour de nous – en Europe avec le modèle Vickers, et hors d'Europe avec la Volcker rule - les difficultés de mise en œuvre d'idées qui peuvent apparaître simples et de bon sens sur le papier. Je souhaite que le Parlement, en particulier votre commission, soit associée d'une manière efficace à cette réflexion complexe.

Je vous remercie pour votre attention.